



Assemblée générale

Distr. limitée
5 octobre 2022
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante et unième session

12 septembre-7 octobre 2022

Point 2 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Bélarus*, Chine et Venezuela (République bolivarienne du) : amendement au projet
de résolution A/HRC/51/L.27**

51/... Situation des droits de l'homme en Afghanistan

Après le quatrième alinéa du préambule, *ajouter* un nouvel alinéa libellé comme suit :

Réaffirmant qu'il importe de prendre en considération les particularismes nationaux et régionaux et la diversité historique, culturelle et religieuse, tout en soulignant qu'il est du devoir de tous les États, quel qu'en soit le système politique, économique et culturel, de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

